

## Message no 80 du Conseil communal au Conseil général

**Objet: Edilité – Service de la voirie – Remplacement de la pelle mécanique – Crédit d'investissement de 63 000 francs – Approbation**

Le Conseil communal a l'honneur de soumettre pour approbation au Conseil général le Message no 80 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de 63 000 francs destiné à l'acquisition d'une pelle mécanique 2,5 tonnes, en remplacement de l'ancienne.

### **Contexte**

Le modèle actuel, qui affiche près de 3000 heures de travail pour plus de 12 ans de service, montre des signes répétés de fatigue. Cette année, des coûts de maintenance importants ont été générés par plusieurs problèmes hydrauliques et par la rupture d'un vérin. De plus, le bras et le godet présentent un jeu conséquent dans leurs articulations.

La technologie de ce type de machine ayant évolué, l'option « powertilt » est maintenant disponible sur les nouveaux modèles. Ce dispositif permet d'orienter tous les types de godets dans tous les sens et de reproduire en sens inverse le mouvement du godet, ce qui est fort utile lors de travaux dans des fouilles confinées. Le Service de la voirie s'est renseigné sur le coût de l'adaptation d'un tel dispositif sur la pelle actuelle: celle-ci s'élèverait à 7500 francs et a été jugée trop onéreuse vu l'état de la machine.

### **But de la dépense**

Afin de doter le Service d'un équipement efficace et efficient, le Conseil communal propose de remplacer la pelle mécanique actuelle par un modèle 2,5 tonnes de même type, mais équipée de la fonction « powertilt ». En outre, si l'acquisition de la nouvelle machine avait lieu prochainement, le vendeur serait disposé à verser une somme de 13 000 francs pour la reprise de l'ancienne machine.

### **Plan de financement**

Rubrique comptable **2019.080.620/5060.00**

Coût total du véhicule	Fr.	76'000.00
./.. Montant estimé de la reprise	Fr.	13'000.00
<b>Coût total estimé à charge de la Commune</b>	<b>Fr.</b>	<b><u>63'000.00</u></b>

À la charge du budget des investissements 2020.

Financé par un prélèvement à la réserve « véhicules » (cf. annexe) prévu au budget de fonctionnement 2020 sous rubrique 990.4820.05 et amorti simultanément sous rubrique 990.3320.54.

### **Estimation des charges d'exploitation dès 2021**

Il n'y a aucune influence sur les charges d'exploitation, car il s'agit d'un remplacement.

### **Conclusion**

**Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre autorisation pour l'engagement de ce crédit d'investissement de 63 000 francs destiné à l'acquisition d'une pelle mécanique 2,5 tonnes, en remplacement de l'ancienne.**

Châtel-St-Denis, octobre 2019

Le Conseil communal

Annexes: -Projet d'arrêté  
- Photo d'illustration  
- Tableau récapitulatif de la réserve « véhicules »

## LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

VU

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RSF 140.1);
- le règlement d'exécution du 28 décembre 1981 de la loi sur les communes (RELCo, RSF 140.11);
- le Message no 80 du Conseil communal, du 29 octobre 2019;
- le Rapport de la Commission financière,

ARRÊTE

### Article premier

Le Conseil communal est autorisé à engager un montant de 63 000 francs destiné à l'acquisition d'une pelle mécanique 2,5 tonnes, en remplacement de l'ancienne.

### Article 2

Cet investissement sera financé par un prélèvement à la réserve « véhicules » et amorti simultanément.

### Article 3

La présente décision est sujette à referendum conformément à l'art. 52 de la loi sur les communes et à l'art. 23 de son règlement d'exécution.

Châtel-St-Denis, le

### AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

La Secrétaire:

Le Président:

Nathalie Defferrard Crausaz

Jérôme Volery

Photo  
d'illustration



**Evolution réserve véhicules rubrique passif du bilan - 28200.09**

Date	Libellé	Bilan - passif rubrique comptable	Compte des investissements rubriques comptables	Compte de fonctionnement rubriques comotables		Messages no	Décision du conseil général	Montants
				amortissement	Prélèvement réserve			
01.01.2019	Solde à nouveau selon bilan	28200.09						fr. 666'062.25
31.12.2019	Prélèvement pour financement remplacement véhicule pony 1561 pour le service voirie		2018.059.620	990.3320.48	990.4820.05	59	voté le 12.12.2018	fr. -135'000.00
31.12.2019	Prélèvement pour financement acquisition bus pour le service de la voirie		2018.060.620	990.3320.49	990.4820.05	60	voté le 12.12.2018	fr. -35'000.00
31.12.2019	Prélèvement pour financement acquisition d'un débardeur broyeur pour le service des forêts		2018.065.810	990.3320.50	990.4820.05	65	voté le 12.12.2018	fr. -85'000.00
31.12.2019	Prélèvement pour financement remplacement véhicule type "Doblo" service des bâtiments		2018.066.9420	990.3320.51	990.4820.05	66	voté le 12.12.2018	fr. -40'000.00
31.12.2019	Solde calculé	28200.09						fr. 371'062.25
01.01.2020	Solde à nouveau calculé	28200.09						fr. 371'062.25
31.12.2020	Prélèvement pour financement véhicule logistique pour le service police du feu communale (centre de renfort) report amortissement dépense en 2020		2018.055.1410	990.3320.44	990.4820.05	55	voté le 12.12.2018	fr. -42'000.00
31.12.2020	Prélèvement pour financement remplacement pelle mécanique service voirie		2019.080.620	990.3320.54	990.4820.05	80	à voter le 11.12.2019	fr. -63'000.00
31.12.2020	Prélèvement pour financement achat nouveau véhicule service des eaux		2019.082.700	990.3320.55	990.4820.05	82	à voter le 11.12.2019	fr. -40'000.00
31.12.2020	Solde calculé	28200.09						fr. 226'062.25

Etabli le 24 octobre 2019